

# Charte Alzheimer Éthique et Société 2011

Tous ceux qui assurent au quotidien les solidarités de l'accompagnement et du soin, s'engagent à :

1. Reconnaître le droit de la personne malade à être, ressentir, désirer, refuser
2. Respecter le choix de la personne malade
3. Respecter la personne malade, préserver ses biens et ses choix matériels
4. Respecter les liens affectifs de la personne malade
5. Respecter la citoyenneté de la personne malade
6. Assurer à la personne malade l'accès aux soins, et permettre la compensation des handicaps
7. Favoriser le soin et le suivi des personnes malades par un accès aux compétences les mieux adaptées
8. Soigner, respecter et accompagner la personne malade, sans abandon ni obstination déraisonnable, jusqu'au terme de sa vie
9. Favoriser l'accès de la personne à la recherche, et la faire bénéficier de ses progrès
10. Contribuer largement à la diffusion d'une approche éthique

Retrouver l'intégralité de la Charte Alzheimer sur le site : [www.espace-ethique-alzheimer.org](http://www.espace-ethique-alzheimer.org)

## Territoires d'intervention



## Contacts



Tél : 02 47 36 29 28  
[ema@assad-had.org](mailto:ema@assad-had.org)



Tél : 02 47 91 45 40  
[ema.sudtouraine@orange.fr](mailto:ema.sudtouraine@orange.fr)



Tél : 02 47 41 89 89  
[ema.mfit@orange.fr](mailto:ema.mfit@orange.fr)



Tél : 02 47 77 92 12  
[ema@scs.fede37.admr.org](mailto:ema@scs.fede37.admr.org)



# EMA

## Equipes Mobiles Alzheimer d'Indre-et-Loire

Soins d'accompagnement  
et de réhabilitation  
personnalisés à domicile  
pour personnes atteintes  
de la maladie d'Alzheimer  
ou apparentée

# Soins d'accompagnement et de réhabilitation personnalisés à domicile

## Qui peut bénéficier de soins d'accompagnement et de réhabilitation ?

Toute personne présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée.

## Quels sont les objectifs ?

- . **Maintenir** ou améliorer la qualité de vie au quotidien
- . **Préserver** l'autonomie dans les activités de la vie courante
- . **Proposer** une adaptation de l'environnement
- . **Favoriser** ou développer les liens sociaux
- . **Apprendre** à vivre avec la maladie
- . **Accompagner** l'entourage

## Quelles sont les activités de soins proposées ?

Toutes les activités sont axées autour des activités de vie quotidienne et tiennent compte des centres d'intérêt de la personne.

### **Les activités thérapeutiques**

- **liées à la créativité** (jardinage, cuisine, couture, bricolage...)
- **liées aux soins** (maquillage, manucure, rasage...)
- **liées à la mobilité** (promenade, expression corporelle)
- **liées à la communication** (conversation, lecture, chant...)

### **Les activités de réhabilitation sociale**

- **liées à la rencontre** (marché, repas au restaurant)
- **liées aux activités sociales** (participation à la vie culturelle, jeux de société, accompagnement ou découverte d'un accueil de jour...)

### **L'accompagnement des aidants** (proches et professionnels)

- **lié à la présence** (écoute empathique et bienveillante)
- **lié à la vie quotidienne** (conseils sur les attitudes à privilégier)
- **lié à l'orientation ou information** : sur la maladie et structures ressources existantes.

## Comment ?

Une prescription annuelle de 12 à 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile, à raison d'une à deux fois par semaine, à réaliser sur une période de 3 mois.

Financement par l'Assurance Maladie

## Par qui ?

Les équipes pluri-disciplinaires sont composées :

- . d'un(e) infirmier(e) coordinateur(rice)
- . d'un(e) ergothérapeute ou psychomotricien(ne)
- . d'assistants(es) de soins en gérontologie

Ces équipes travaillent en partenariat avec les proches et les différents professionnels .  
Chaque prise en soin fait l'objet d'évaluations et de bilans destinés, avec l'accord du patient, aux différents professionnels.